

Règlement d'ordre intérieur JCPMF

1. Inscription

Ne sont prises en compte que les inscriptions dûment remplies sur notre repris sur le site <https://www.gemblouxomnisport.be/activity/je-cours-pour-ma-forme/>.

Le paiement se fait en ligne au moment de l'inscription.

Par le paiement de l'inscription, vous adhérez tacitement au présent règlement d'ordre intérieur.

En s'inscrivant, le participant déclare être en bonne forme physique ou apte à la course à pied.

2. Remboursement

Les demandes peuvent être adressées exclusivement pour raisons médicales et après moins de 3 semaines d'activité. Au-delà plus aucun remboursement ne sera accordé. Chaque demande de remboursement sera analysée avec attention. Toutefois, un certificat médical sera demandé.

3. Accueil

Les participants doivent toujours se présenter auprès du responsable de leur groupe AVANT le début de chaque séance. Une liste de présence sera tenue.

L'asbl, via les coachs, se réserve le droit de refuser l'accès à une séance si l'inscription n'est pas en règle.

Les accompagnants non-inscrits, les enfants et les animaux ne seront pas admis.

4. Assurance

L'ASBL n'est responsable des participants que pendant la durée de la séance. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors de ces horaires.

Nous déclinons également toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objet personnel. Nous vous conseillons de ne pas laisser vos objets de valeur dans les vestiaires ou hors de votre surveillance.

Tout objet trouvé dans le complexe, sera déposé auprès du concierge où vous pourrez éventuellement le récupérer.

5. Gestion du matériel et des lieux

L'ASBL s'engage à vous fournir le matériel nécessaire pour l'organisation de vos séances à savoir : un jeu de carte, un carnet de santé, une pochette en plastique et un cordon porte-badge.

Des vestiaires sont également à votre disposition si les protocoles en vigueur le permettent.

Nous vous demandons de respecter les lieux mis à votre disposition (hall et vestiaire) : jetez vos papiers à la poubelle, ne laissez pas trainer vos bouteilles vides, vos papiers...

6. Communications

Les communications seront effectuées exclusivement par mail et sur le groupe facebook "je cours pour ma forme Gembloux".

Si vos données de contact sont modifiées durant l'année, n'oubliez pas de nous les transmettre.

7. RGPD et droit à l'image

Dans le cadre de la réglementation européenne RGPD, l'asbl s'engage à utiliser vos données uniquement dans les limites de l'activité à laquelle vous souscrivez.

Vous gardez bien évidemment un droit de regard sur celles-ci et, sur simple demande, vous pouvez procéder à toute modification ou suppression de vos données

Les photographies et/ou films où vous figurez, lors des activités pourront être utilisées avec votre accord à des fins de publications éventuelles pour la promotion dans la presse locale (y compris télévision locale) ou sur la page facebook.

Vous vous engagez à ne pas utiliser d'image d'autres participants sans leur accord sur d'autres sites que JCPMF.